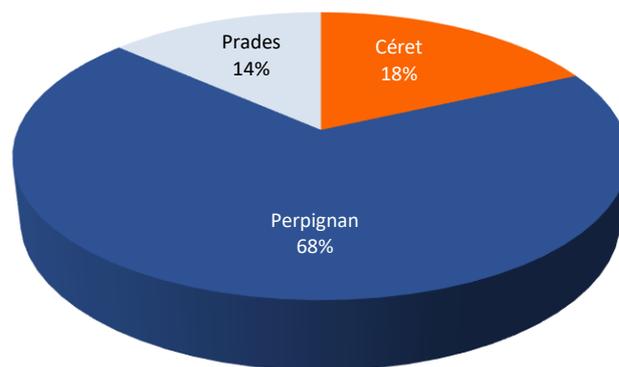




## Les associations déclarées par arrondissement

Un groupe de personnes peut réaliser une action de façon spontanée, sans forcément créer une association. La déclaration officielle donne la personnalité morale, la capacité juridique et la possibilité de gérer un budget. Elle peut se faire en utilisant le service en ligne « e-creation » ou encore auprès du greffe des associations du siège social de l'association.

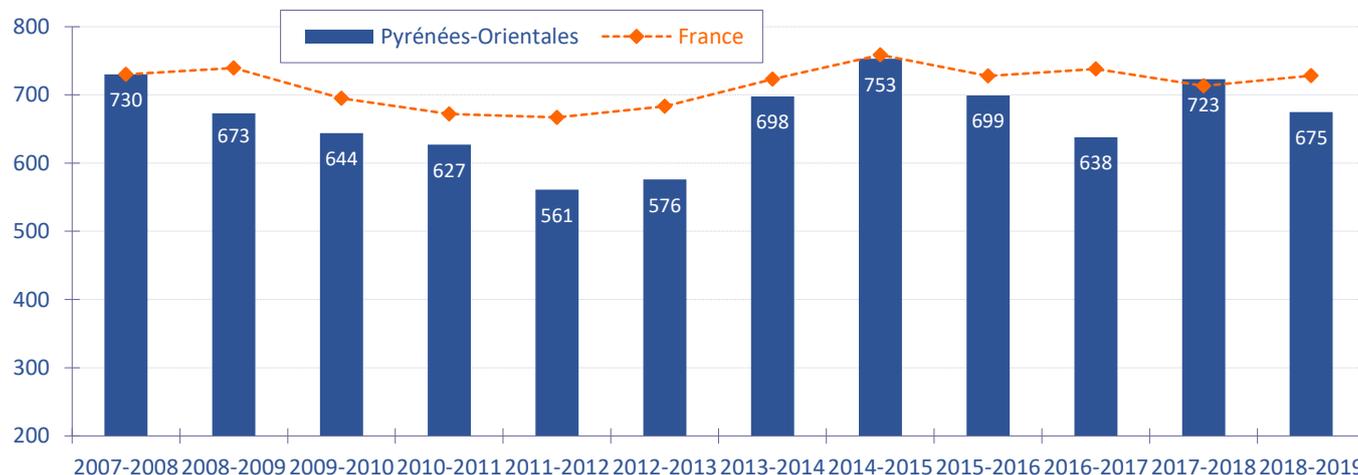
Ces déclarations permettent de connaître la répartition des nouvelles associations dans les différents arrondissements. A elle seule, la préfecture de Perpignan enregistre près de 70% des créations.



Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années.

## Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle des créations est établie de début septembre à fin août, selon le calendrier des activités de la plupart des associations. Au plan national, la dynamique est plus forte depuis cinq années.



Source : Journal officiel Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2007-2008.

Le rythme des créations du département est moins soutenu qu'au plan national, entre 2008-2009 et 2012-2013. Il s'en écarte également ces trois dernières années avec des tendances contraires.

## Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	27,1	24,1
Sports	22,3	17,1
Loisirs	13,6	11,6
Social	5,8	7,8
Amicales - entraide	5,1	7,3
Education - formation	4,2	5,7
Economie	6,1	5,4
Santé	3,9	4,8
Environnement	5,1	4,2
Autres <sup>(1)</sup>	6,8	12,0
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « bâtisseurs associatifs », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans les sports, les loisirs et l'économie.

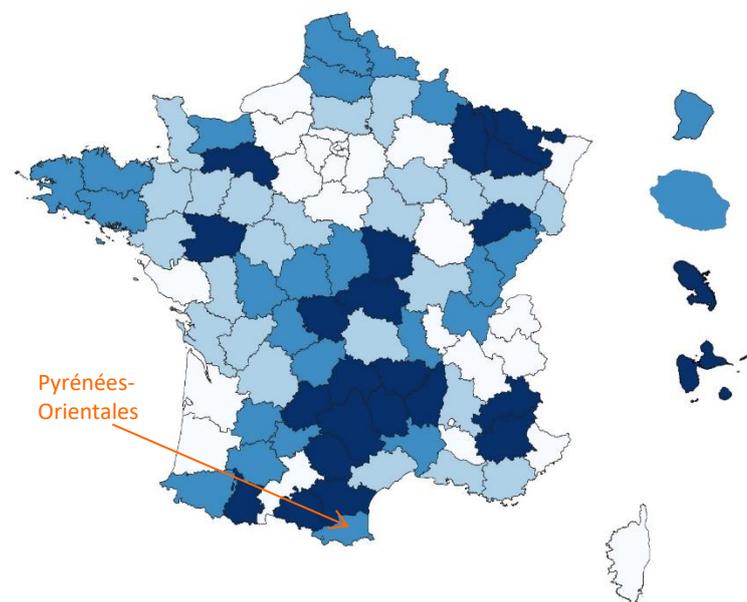
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Journal officiel Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

## Un enjeu économique et social fort

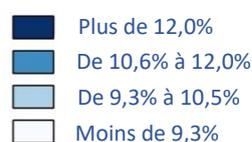
Des changements méthodologiques et l'entrée en vigueur de la Déclaration sociale nominative (DSN) peuvent conduire à des révisions d'une année sur l'autre. Les données de l'emploi présentées dans cette édition font donc désormais référence.

Dans le département, **1 085** associations emploient des salariés. La grande majorité d'entre elles, soit **59%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement plus nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **61** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **10,7%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,4%.



Moyenne nationale : 9,4%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.  
Traitement R&S.

## Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	6,2	11,9
Sport	4,4	4,7
Santé	10,0	7,3
<b>Social</b>	<b>49,5</b>	49,9
Loisirs	2,8	1,3
Culture	2,0	2,6
Autres activités <sup>(1)</sup>	14,9	11,4
Autres non classées ailleurs <sup>(2)</sup>	10,2	10,6
Total	100,0	100,0

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2018.

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **11 440** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé et les loisirs qu'au plan national, et nettement moins présents dans le domaine de l'enseignement.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

### Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'accueil d'enfants handicapés, l'aide à domicile et l'accueil de personnes âgées sont davantage développés dans le département.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	7,9	9,9
Hébergement social	9,7	9,7
Aide à domicile	11,8	9,4
Accueil de personnes âgées	1,2	0,6
Aide par le travail	5,1	7,8
Accueil de jeunes enfants	1,9	2,3
Accueil d'enfants handicapés	1,8	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,3	0,8
Autres actions sociales sans hébergement <sup>(1)</sup>	9,8	8,0
Ensemble du secteur social	49,5	49,9

## Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2018, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 105 000 au plan national, et de **1 200** environ, dans le département.

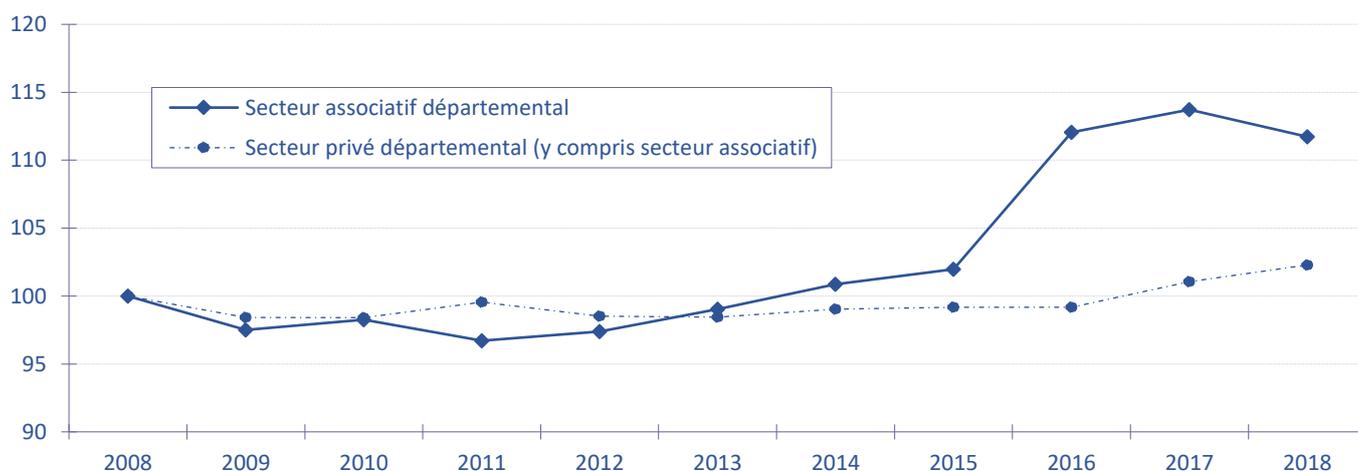


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2012, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme moins soutenu que celui qui est observé au plan national. Il s'en rapproche de 2013 à 2015, avant de connaître une forte progression depuis 2016.

## Les évolutions dans le département

A bilan de la dernière décennie, les effectifs salariés ont davantage progressé dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Pour la dernière période 2015-2018, la variation des effectifs salariés a été de **9,6%** dans le secteur associatif et de **3,1%** pour l'ensemble du secteur privé.

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Des informations pratiques :** les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

**Des sources documentaires :** informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

[www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

**Des publications** au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.